

De la grange fédérale des protecteurs de l'industrie agricole; demandant que son acte d'incorporation soit amendé de manière à pourvoir à la formation de granges provinciales, et pour d'autres fins.

De *James Sawin McMurray* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant la passation d'un acte pour rappeler et amender l'acte 34 *Vict.*, cap. 50, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer et du pont du *Sault Ste-Marie*."

De *MM. John Duncan* et Cie, et autres, banquiers, marchands, manufacturiers et autres, de la cité de *Montréal*; demandant que l'acte de faillite actuel soit maintenu jusqu'à ce que des mesures législatives soient prises pour l'administration et la distribution équitables des biens des faillis.

De *John Schultz* et *F. E. Kilvert*, membres de la Chambre des Communes; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie de la colonisation des terres du *Nord-Ouest*."

De *James Beatty* et autres, de la Puissance du *Canada*; demandant qu'il soit passé un acte pour incorporer la banque des cultivateurs et de la propriété immobilière du *Canada*."

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque *Jacques-Cartier*, en date du 1er août, 1879.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque des townships de l'Est, en date du 2 janvier, 1880.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:

(*Voir documents de la session, No. 21.*)

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES;
Mardi, 24 février, 1880.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, relative au soulagement de la grande pauvreté qui règne actuellement en *Irlande*; et priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

ALFRED PATRICK,
Greffier de la Chambre des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général a été lue par le greffier comme suit: